



PLAN DE FORMATION EN BREVET PROFESSIONNEL DES MÉTIERS DE LA PIERRE

2 années de formation : 875 heures (soit 455 h en 1^{ère} année et 420h en 2^{ème} année)

MATIERES OBLIGATOIRES	PARCOURS STANDARD			PARCOURS AMÉNAGÉ (dispense d'enseignement général)		
	HEBDOMADAIRE	ANNUEL 1	ANNUEL 2	HEBDOMADAIRE	ANNUEL 1	ANNUEL 2
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL						
ARTS-APPLIQUÉS	3H	39H	36H	3H	39H	36H
TECHNOLOGIE	3H	39H	36H	3H	39H	36H
TRAVAUX PRATIQUES	13H	169H	156H	16H	208H	192H
STEREOTOMIE	3H	39H	36H	3H	39H	36H
DAO	3H	39H	36H	3H	39H	36H
FAO	2H	26H	24H	2H	26H	24H
MOCN	1H	13H	12H	1H	13H	12H
TOTAL ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	28H	364H	336H	31H	403H	372H
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL						
MATHÉMATIQUES	1H30	19H30	18H	1H30	19H30	18H
SCIENCES	1H30	19H30	18H	1H30	19H30	18H
ANGLAIS	1H	13H	12H	1H	13H	12H
EXPRESSION ET OUVERTURE SUR LE MONDE	3H	39H	36H	/	/	
TOTAL ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	7H	91H	84H	4H	52H	48H
MODULES COMPLÉMENTAIRES						
R 408 (si besoin ; pris sur TP)		21H			21H	
TOTAL	35H	455H	420H	35H	455H	420H

Modules obligatoires :

Un module « MONTAGE / DEMONTAGE, RECEPTION, UTILISATION ET MAINTENANCE D'ECHAFAUDAGE FIXE (R408 ANNEXE 3/4/5) » de 21 heures, est intégré dans la formation.

L'enseignement général représente 20% de la formation au CFA pour les parcours standards ou 11% pour les candidats disposant d'un diplôme de niveau 4 au minimum.

L'enseignement professionnel représente 80% de la formation au CFA pour les parcours standards ou 89% pour les candidats disposant d'un diplôme de niveau 4 au minimum.

La formation au CFA représente 26% du temps total de formation. 74 % de la formation s'effectue en entreprise.